

albas, post albas, dies depositionis albarum. Octo dies neophytorum étaient les huit jours à partir du dimanche de Pâques. En dehors de ces deux fêtes le baptême n'était guère accordé que lorsqu'il y avait péril de la vie. Ce fut vraisemblablement le cas du jeune homme pour qui fut faite l'épithaphe, sujet de cette note, puisque nous voyons qu'il est mort avant d'avoir déposé sa robe baptismale, c'est-à-dire dans les huit jours de son baptême. Des pénitences spéciales étaient infligées aux parents qui par négligence ne présentaient pas leurs enfants pour être baptisés aux jours de Pâques ou de la Pentecôte ; mais malgré la défense et les vives réprimandes de l'Église, il arrivait encore souvent que des chrétiens attendaient quelque grave maladie pour réclamer la grâce du sacrement qui en effaçant la tache originelle et tous les péchés donne le droit au ciel. *Clinici, grabatarii* étaient les noms par lesquels on désignait ces catéchumènes baptisés dans leur lit, dont les inscriptions font connaître quelques-uns âgés de quinze, trente-six, quarante-deux et même cinquante-cinq ans. Des parrains étaient chargés d'assister ceux que la violence du mal privait de l'usage de la parole. Ce baptême *in extremis* s'appelait *baptismus ad succurrendum*, et l'immersion n'étant pas alors praticable, il se donnait par aspersion, ou comme de nos jours par infusion de l'eau sainte sur la tête. La messe *pro defuncto nuper baptizato* était destinée au néophyte dont le baptême se trouvait suivi de près par le décès. A Rome, qui nous a précédés de longtemps dans la foi, il paraît que les baptêmes réclamés aux derniers moments étaient encore fréquents à la fin du III^e siècle, car nous voyons saint Genez, qui était alors comédien, être touché par la grâce, au moment où il parodiait sur la scène un de ces baptêmes. Quelquefois c'était l'Église elle-même qui ajournait un catéchumène coupable de quelque grand méfait à ne recevoir le baptême qu'à l'heure